

Note de service

Destinataires : Partenaires de prestation d'Emploi Ontario

Expéditrice : Cordelia Abankwa, sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation
Ministère du Travail, de la Formation et du Développement des
compétences

Date : le 22 novembre, 2021

Objet : **Financement de Deuxième carrière et mise à jour sur la phase
3 de la refonte**

Madame, Monsieur,

J'espère que vous et vos familles demeurez en sécurité et en santé cet automne et que vous profitez du retour progressif de nombreux services et activités qui nous ont tous manqués.

Annnonce de financement relatif à Deuxième carrière

Comme la pandémie de COVID-19 a laissé de nombreuses personnes sans emploi ou avec des occasions limitées de trouver du travail, il demeure la priorité du gouvernement de l'Ontario d'appuyer les travailleurs licenciés lorsqu'ils se recyclent pour trouver une nouvelle carrière. Le programme Deuxième carrière continue d'aider les travailleurs licenciés à payer les droits de scolarité et les frais de subsistance de ceux qui veulent participer à une formation relative à des professions en demande. Plus tôt aujourd'hui, le gouvernement [a annoncé](#) un financement supplémentaire de 5 millions de dollars pour Deuxième carrière au cours du présent exercice financier afin d'aider plus de personnes à poursuivre la formation dont elles ont besoin pour commencer de nouvelles et meilleures carrières.

Améliorations continues apportées au programme

Depuis la mise en œuvre de la refonte de Deuxième carrière (phase 1) en décembre 2020, le ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences a poursuivi ses efforts pour améliorer le programme Deuxième carrière. Aujourd'hui, je suis ravie de vous faire part d'une mise à jour sur d'autres améliorations apportées au programme dans le cadre de la phase 3 de la refonte.

Au printemps prochain, le gouvernement étendra le programme Deuxième carrière aux personnes qui n'ont que peu ou pas d'expérience de travail, y compris les travailleurs autonomes ou les travailleurs de l'économie à la demande. Le programme offrira un meilleur accès à ceux dont les obstacles à l'emploi pourraient avoir été aggravés par la pandémie.

Les groupes de clients qui auront un meilleur accès au programme comprennent les suivants :

- Les prestataires de l'aide sociale (y compris les mesures visant à réduire les obstacles et à améliorer l'information, de même que le soutien en matière d'orientation);
- les groupes ayant des obstacles connus à l'emploi, comme les jeunes, les nouveaux arrivants récents et les personnes handicapées;
- les personnes admissibles qui ont perdu des types de travail non traditionnels (p. ex., travailleurs à la demande, travailleurs autonomes).

Je tiens à souligner que ces changements ne prennent effet qu'au printemps prochain, mais l'annonce d'aujourd'hui s'inscrit dans notre engagement à fournir des mises à jour régulières à nos partenaires de prestation de services. Au fur et à mesure que ce processus évolue, je vous fournirai des mises à jour régulières sur la planification de la mise en œuvre. De plus, nous allons mettre en place une formation préalable à l'intention des fournisseurs de services afin de nous assurer que le réseau de prestation de services soit informé et prêt à la mise en œuvre. En outre, à mesure que nous élargirons ce programme, nous continuerons bien sûr d'appuyer les travailleurs licenciés et les chômeurs que le programme a toujours desservis.

Pour en savoir plus sur les changements prévus dans le cadre de la phase 3 de la refonte, vous trouverez des détails supplémentaires dans la foire aux questions publiée sur l'[Espace partenaires Emploi Ontario](#).

Je vous remercie de votre partenariat et de votre souplesse, alors que nous continuons à améliorer le programme Deuxième carrière.

Cordialement,

Original signé par

Cordelia Abankwa
Sous-ministre adjointe
Division de l'emploi et de la formation

C. C. :

David Carter-Whitney, sous-ministre adjoint, Division des politiques et des innovations relatives à la main-d'œuvre, ministère du Travail, de la Formation et du Développement des compétences

Aki Tefera, sous-ministre adjoint, Division des programmes d'aide sociale, ministère des Services à l'enfance et des Services sociaux et communautaires